

## **Règlement relatif à l'utilisation de la plateforme Smartschool, des outils numériques et du matériel informatique de l'Institut du Sacré-Cœur.**

### **SMARTSCHOOL**

Les nouvelles techniques de communication et de l'information ont pris une place importante dans notre vie quotidienne. Dans notre école, nous les utilisons afin de soutenir l'apprentissage et de faciliter la communication entre les enseignants, les élèves et les parents. Cela ne signifie pas pour autant que nous devons ou désirons rester joignable 24h sur 24. C'est pourquoi, nous souhaitons clarifier nos attentes dans ce domaine.

#### **Quand dois-tu contrôler ton compte Smartschool ?**

**Tous les jours, du lundi au vendredi.**

Les enseignants y placeront, au plus tard à 15h40, tous les devoirs et informations pour le lendemain. Passée cette heure, tu ne seras donc plus obligé(e) de tenir compte des changements annotés pour le lendemain. De cette façon, tu n'es pas obligé de contrôler continuellement ton compte.

#### **Comment planifier tes devoirs et tes leçons ?**

Ton professeur note tous les tests et les devoirs dans le journal de classe digital. Le test ou le devoir sera, bien sûr annoncé et expliqué pendant le cours. Tu le noteras **également** dans ton agenda scolaire. Attention, les élèves qui restent à l'étude ne pourront pas consulter leur smartphone ! Un problème de connexion ou un problème technique ne peut en aucun cas être une excuse pour ne pas faire un test ou un devoir puisque tu auras tout noté dans ton journal de classe.

#### **Pas de connexion ? Un problème d'ordinateur ? ...**

S'il arrivait qu'un problème technique t'empêche de réaliser un travail en ligne, tu devras présenter un mot écrit par un parent dans ton agenda scolaire. Tu essaieras toujours de trouver un plan B c'est-à-dire une autre solution pour faire preuve de bonne volonté et de motivation.

#### **Smartschool, un outil de communication entre l'école et la maison.**

Pour les parents, Smartschool est un outil qui permet de suivre plus facilement leur enfant dans sa scolarité. Il permet entre autres de consulter l'agenda scolaire de son enfant, de consulter et même de recevoir systématiquement les résultats de son enfant et de communiquer avec les professeurs via une messagerie interne à Smartschool. Dans ce cadre, nous tenons à préciser que l'enseignant ne sera pas tenu de répondre aux messages des parents le week-end ni après 16 h. Il formulera sa réponse à sa meilleure convenance et par le canal de son choix.

Il nous semble important de rappeler qu'en cas de problème important, il reste conseillé de contacter le titulaire de classe, l'éducateur ou le coordinateur et/ou la direction.

### **Ton compte Smartschool**

L'école te fournit un compte et un mot de passe. Ces données sont strictement personnelles. Tu ne les transmettras en aucun cas à qui que ce soit.

Lors de ta 1<sup>ère</sup> connection sur Smartschool, tu choisiras un mot de passe personnel et tu complèteras ton profil si nécessaire.

## **L'utilisation des outils numériques à l'école.**

### **Le numérique à l'école.**

- Tu n'entres jamais dans le local multimédia ou dans un local équipé sans professeur. Tu n'utilises jamais de tablette sans l'autorisation ni la surveillance d'un professeur.
- Le professeur décide toujours de ce qui est autorisé ou pas lorsque vous travaillez sur l'ordinateur ou sur les tablettes.
- En cas de problème technique, tu le signales immédiatement, si possible en début de cours.
- Les tablettes sont numérotées. Chaque élève utilise toujours la tablette correspondant à son numéro d'ordre.
- Tu ne modifies jamais des données préinstallées ou les paramètres d'un ordinateur ou d'une tablette.

### **Transfert de données.**

Le transfert de documents entre la maison et l'école se fait exclusivement sur Smartschool.(pas de clés USB, ...)

Il est évident que nous n'acceptons aucun matériel à caractère raciste, violent, pornographique ou mensonger. Tu respecteras la loi sur la vie privée et les droits d'auteurs. Tu ne diffuseras aucune information qui pourrait blesser ou porter atteinte à une autre personne.

Tu enregistres tes fichiers personnels sur Smartschool dans le dossier « mes documents ». Tu pourras ainsi les utiliser sur tous les ordinateurs ou les tablettes de l'école. Tu y enregistres uniquement les fichiers en rapport avec tes travaux scolaires.

### **Nétiquette.**

L'internet est souvent utilisé durant les cours. Voici quelques règles à respecter :

- Sur le net, tu observes les mêmes règles de comportement que dans la vie courante.
- A l'école, tu n'utilises internet qu'à des fins éducatives.
- Les contenus illégaux (software, musique, ...) ne sont pas autorisés.
- Tu ne télécharges aucun document pour ton usage personnel.

Lors de l'échange de messages, tu respectes les mêmes règles de bonne convenance que dans la vie courante.

Il est défendu

- d'envoyer des messages insignifiants ou à contenu choquant
- De générer du spam
- D'échanger des fichiers illégaux
- D'échanger des messages à caractère publicitaire, politique ou idéologique.

Toutefois, l'école ne peut être tenue responsable du contenu des messages échangés via Smartschool.

Lors d'échange avec les membres de l'équipe éducative,

- tu complètes toujours le sujet de cet échange.
- tu communique toujours ton nom et ta classe.
- tu utilises un langage soigné et poli.
- tu contrôles la forme et l'orthographe de ton message
- tu soignes la présentation du message.

### **Mise à disposition d'un local multimédia.**

Durant un temps de midi, un local multimédia sera mis à la disposition des élèves.

Toutes les règles précitées y seront également d'application.

### **Sanction et contrôle**

En cas d'enfreinte au règlement, la direction peut demander au responsable informatique de contrôler tes dossiers personnels sur Smartschool.

La direction et/ou les enseignants concernés définiront la sanction donnée.

En cas de dommage volontaire au matériel de l'école, la direction pourra demander un remboursement des frais de réparation ou de remplacement du matériel.

Le présent règlement peut être modifié par la direction et l'assemblée générale des enseignants.